

À Dordives, la résistance s'organise

Un collectif vient de voir le jour à Dordives et ses environs. L'extension de la validité de la carte Navigo au Montargois constitue l'une de ses priorités.

Pascale Auditeau

pascale.auditeau@centrefrance.com

Il vient de voir le jour et a été baptisé « Collectif transilien loirétain » : les usagers de la ligne Paris-Montargis s'organisent et veulent désormais se faire entendre.

En octobre, nous avons donné la parole à un Dordivois, qui soulignait un certain nombre d'incohérences sur cette ligne, dont l'absence de distributeur de billets à la gare de Dordives ou le coût mensuel du simple trajet Dordives-Souppes-sur-Loing, le Montargois ne bénéficiant pas de la carte Navigo, réservée aux habitants d'Île-de-France. Dans son témoignage, beaucoup d'autres usagers de la ligne s'étaient reconnus.

Descendre à Souppes pour acheter son billet

Le tout jeune collectif défendra donc, en premier lieu, l'extension de la validité de la carte Navigo jusqu'à Montargis. Aujourd'hui, les Loirétains qui travaillent en région parisienne doivent s'acquitter de 76 € de



GARE. L'une des demandes des usagers concerne l'installation d'un distributeur de billets.

plus que les habitants d'Île-de-France pour un trajet de quelques kilomètres supplémentaires. Dordives et Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) ne sont, en effet, éloignés que de 6 km, mais le coût du transport est loin d'être le même selon qu'on vit dans le Loiret ou en Seine-et-Marne...

Autre revendication, l'installation d'un distributeur de billets à la gare de Dordives. Un usager qui n'a pas de titre de transport et monte à Dordives pour rejoindre Souppes doit, en théorie, acheter son billet dans le train, ce qui lui coûte 6 € au lieu de 1,80 € à un guichet. Comme le soulignait un usager dordi-

vois, il lui avait été conseillé par un contrôleur de la SNCF de descendre à la gare de Souppes-sur-Loing pour acheter le billet jusqu'à Dordives, et de remonter dans le train suivant avec le précieux sésame pour faire les derniers kilomètres du périple !

Pour les membres du collectif, il s'agit vraiment d'une question

d'égalité entre les clients de la SNCF : « Pourquoi devoir payer 1,80 € pour aller de Souppes à Dordives mais 6 € pour aller de Dordives à Souppes ? Pourquoi peut-on aller avec la carte Navigo dans le Loiret jusqu'à Malessherbes (terminus du RER D) mais pas jusqu'à Montargis (terminus du transilien R) ? », s'interrogent-ils.

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur (PS), s'est lui aussi emparé du dossier et a interpellé le ministre délégué aux transports, Jean-Baptiste Djebbari, et la direction de la SNCF, dénonçant une « situation absurde » : « Je n'ai pas de réponse pour l'instant, mais je relancerai si on ne me répond pas rapidement », promet le sénateur, qui assure le nouveau collectif de son soutien.

La municipalité de Dordives est, elle aussi, aux côtés des usagers et habitants du secteur amenés à prendre le train régulièrement. Un membre de l'équipe municipale menée par Jean Berthaud, le conseiller Fabrice Revault, est ainsi particulièrement chargé des questions de transport.

Tous espèrent une mobilisation autour de cette question de la mobilité, si importante pour le Gâtinais et son attractivité. ■

➔ **Pratique.** Pour signer la pétition : <https://www.change.org/p/sncf-installation-engares-de-dordives-et-fontenay-de-billetteries-et-de-validateurs-navigo>
Pour rejoindre le collectif : l'adhésion est possible en mentionnant vos nom, prénom et adresse) soit par internet, à transilienloiretain@gmail.com, soit sur papier (à déposer dans la boîte aux lettres du 55 bis, rue de César, à Dordives).